



RESTRICTED
USAGE RESTREINT

Altosid[®] GRANULES

A Granular Sustained Release Insect Growth Regulator to Prevent Adult Mosquito Emergence

GUARANTEE: (S)-Methoprene [isopropyl (2E, 4E, 7S)-11-methoxy-3, 7, 11-trimethyl-2, 4-dodecadienoate]1.5%

READ THE LABEL BEFORE USING • KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

REGISTRATION NO. 22676 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

USE OF THIS PRODUCT IS LIMITED TO: PUBLIC HEALTH
OFFICIALS, MOSQUITO ABATEMENT OFFICIALS AND OTHER
TRAINED PERSONNEL OF PUBLIC MOSQUITO PROGRAMS

Net Contents: 18 kg

Un régulateur de croissance des insectes en granules à libération prolongée qui empêche l'émergence des moustiques adultes

GARANTIE: (S)-Méthoprène [isopropyl (2E, 4E, 7S) -11-méthoxy-3, 7, 11-triméthyl-2, 4-dodécadiénoate]1,5%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI • GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'ENREGISTREMENT 22676 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

L'USAGE DE CE PRODUIT EST RÉSERVÉ AUX RESPONSABLES DE LA SANTÉ
PUBLIQUE, RESPONSABLES DE LA DÉMOUSTICATION ET AUTRES PERSONNES
QUALIFIÉES DES PROGRAMMES PUBLICS DE LUTTE AUX MOUSTIQUES

Wellmark International

5420 Hwy. 6 N., Suite B30, RR5, Guelph, ON N1H 6J2

1-800-263-2740

Contenu net: 18 kg

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use a control product under unsafe conditions.

NATURE OF RESTRICTION: This product is to be used only in the manner authorized; consult local pesticide authorities regarding appropriate use permits that may be required.

INTRODUCTION: ALTOSID Granules release ALTOSID insect growth regulator as they erode. ALTOSID Granules prevent the emergence of adult standing water mosquitoes, including *Culex* and *Culiseta* spp., as well as adults of the floodwater mosquitoes, such as *Aedes*, *Anopheles* and *Psorophora* spp. from treated sites.

GENERAL DIRECTIONS FOR USE: ALTOSID Granules release effective levels of ALTOSID insect growth regulator for 21 days under typical environmental conditions. Treatment should be continued through the last brood of the season. Treated larvae continue to develop normally to the pupal stage, where they die.

NOTE: ALTOSID, an insect growth regulator, has no effect on mosquitoes which have reached the pupal or adult stage prior to treatment.

APPLICATION TIME: Apply ALTOSID Granules at any stage of larval mosquito development. Granules may be applied prior to flooding (i.e., "pre-hatch" or "pre-flood") in areas which flood intermittently. In such areas, one application of ALTOSID Granule can prevent adult mosquito emergence from several subsequent floodings. The actual length of control depends on the duration and frequency of flooding events.

APPLICATION RATES:

Aedes, *Anopheles* and *Psorophora* spp. Apply ALTOSID Granules at 5.6 - 11.2 kg/ha (5 - 10 lbs/acre).

Culex, *Culiseta*, *Coquillettidia* and *Mansonia* spp. Apply ALTOSID Granules at 11.2 - 22.4 kg/ha (10 - 20 lbs/acre)

Within these ranges, use lower rates when water is shallow [<60 cm (2 feet)] and vegetation and/or pollution are minimal. Use higher rate when water is deep [>60 cm (2 feet)] and vegetation and/or pollution are heavy.

APPLICATION SITES: ALTOSID Granules may be applied as directed above to temporary and permanent sites which support mosquito larval development. Typical sites include, but are not limited to, snow pools, salt and tidal marshes, fresh water swamps and marshes, woodland pools and meadows, dredge spoil sites, drainage areas, ditches, water-holding receptacles (e.g. tires) and other natural and man-made depressions. Treat salt marsh or tidal marsh areas above mean high tide levels.

NOTE: Application of ALTOSID Granules to sites subject to water flow or exchange will diminish their effectiveness. Higher application rates and/or more frequent application may be required.

APPLICATION METHODS: ALTOSID Granules may be applied pre- or post-flood. Fixed wing aircraft or helicopters equipped with spreaders capable of applying the rates indicated may be used to apply ALTOSID Granules. The product may also be applied using ground equipment which will achieve good, even coverage at the above rate. Apply ALTOSID Granules uniformly and repeat application as necessary.

PRECAUTIONS: Avoid breathing dust. The use of a mask/respirator when transferring bulk product is strongly recommended. Do not use in water which may be used for immediate human or livestock drinking purposes.

FIRST AID: If on skin, wash with soap and water. If in eyes, rinse with clean water for 15 minutes. If irritation persists, contact a physician. If ingested in large quantities, induce vomiting and get medical attention or call a poison control centre. Do not induce vomiting to an unconscious person.

STORAGE: Store in a cool, dry place. Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Do not re-use empty container.

DISPOSAL: Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for future use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product and the cleanup of spills, contact the Provincial Regulatory Agency or the manufacturer.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out in the label, and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présent étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être utilisé seulement de la manière autorisée. Afin d'obtenir des renseignements sur les permis requis pour l'utilisation de ce produit, communiquer avec les autorités locales responsables de l'usage des pesticides.

INTRODUCTION: Les granules ALTOSID libèrent le régulateur de croissance des insectes ALTOSID au fur et à mesure qu'ils se désagrègent. Les granules ALTOSID empêchent l'émergence des moustiques adultes se développant dans les sites traités contenant des eaux stagnantes, entre autres des espèces *Culex* et *Culiseta*, ainsi que celles des moustiques adultes vivant dans les eaux de crue, tels que *Aedes*, *Anopheles* et *Psorophora*.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL: Les granules ALTOSID libèrent des doses efficaces du régulateur de croissance des insectes ALTOSID durant 21 jours dans des conditions environnementales typiques. Il est recommandé de poursuivre le traitement jusqu'à la fin du dernier couvain de la saison. Les larves traitées continuent de se développer normalement jusqu'à la pupaison, puis meurent à ce stade.

NOTE: Le régulateur de croissance des insectes ALTOSID ne produit aucun effet sur les moustiques ayant atteint la pupaison ou le stade adulte avant le début du traitement.

MOMENT D'APPLICATION: Appliquer les granules ALTOSID à tout stade du développement larvaire des moustiques. Les granules peuvent être appliqués avant la fonte ou la crue (c.-à-d. «pré-éclosion» ou «pré-fonte») dans les lieux inondés par intermittence. Dans ces endroits, une application de granules ALTOSID peut alors empêcher l'émergence des moustiques adultes de plusieurs inondations ultérieures. La durée d'efficacité du produit dépend de la durée et de la fréquence des inondations.

TAUX D'APPLICATION:

Espèces de *Aedes*, *Anopheles* et *Psorophora*: Appliquer les granules ALTOSID à raison de 5,6 à 11,2 kg/hectare (soit 5 à 10 lb/acre).

Espèces de *Culex*, *Culiseta*, *Coquillettidia* et *Mansonia*: Appliquer les granules ALTOSID à raison de 11,2 à 22,4 kg/hectare (soit 10 à 20 lb/acre).

En respectant ces limites, utiliser les doses les plus faibles lorsque l'eau est peu profonde (moins de 60 cm ou 2 pieds de profondeur) et que la végétation et/ou la pollution sont au minimum.

Utiliser les doses les plus fortes lorsque l'eau est profonde (plus de 60 cm ou 2 pieds) et que la végétation et/ou la pollution sont importantes.

LIEUX D'APPLICATION: Les granules ALTOSID peuvent être appliqués tel qu'indiqué ci-dessus dans des sites temporaires ou permanents abritant des lieux de développement des larves de moustiques. Les lieux typiques d'infestation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les réservoirs à neige, marais salés et marais littoraux, marécages et marais d'eau douce, mares d'eau des boisés, prairies inondées, déblais, bassins de drainage, fossés, réservoirs artificiels retenant l'eau (tels que pneus abandonnés) et autres cavités naturelles ou artificielles. Traiter les marais salés et les marais littoraux situés au-dessus du niveau moyen de l'eau à marée haute.

NOTE: L'application des granules ALTOSID aux endroits où l'eau coule ou circule réduira leur efficacité. Des doses plus fortes et/ou des applications plus fréquentes peuvent être requises.

MODES D'APPLICATION: Les granules ALTOSID peuvent être appliqués avant ou après la crue. Il est possible d'appliquer les granules ALTOSID au moyen d'avions ou d'hélicoptères équipés d'épandeurs pouvant appliquer le produit aux doses indiquées. Les granules peuvent également être appliqués à l'aide d'un équipement terrestre pouvant répandre uniformément les doses susmentionnées. Appliquer les granules ALTOSID uniformément et répéter l'application au besoin.

PRÉCAUTIONS: Éviter d'inhalier la poussière. Le port d'un masque respiratoire est fortement recommandé au moment la manipulation du produit en vrac. Ne pas utiliser dans l'eau qui peut être bue par les humains ou le bétail.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau propre pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas d'ingestion en grande quantité, provoquer le vomissement et consulter un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir une personne évanouie.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un lieu frais et sec. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ni les aliments destinés aux animaux en entreposant le produit ou en le mettant au rebut. Ne pas réutiliser le contenant vide.

ÉLIMINATION: Suivre les réglementations provinciales pour tout nettoyage additionnel du contenant requis avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage subséquent. Disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir plus de renseignements sur l'élimination de toute portion inutilisée ou non désirée du produit et sur le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec l'Organisme provincial chargé de la Réglementation du produit ou avec le fabricant.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.